



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR
WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND
CSG 300 m – SGM 300 M 2018**

Mario Bregy – Überlandstrasse 30 – 3902 Glis
bregy52@hotmail.com / Miljt-ow@fsvt.ch - +41 79 869 05 70

CHAMPIONNAT SUISSE DE GROUPES 1^{er} TOUR D'ELIMINATION

CONCOURS INDIVIDUEL FST 2019

Participation des sociétés.

Nous vous prions de faire tout le possible afin que les sociétés participent avec le plus grand nombre possible de groupes, ceci dans l'intérêt du Canton et de votre région.

Participation des tireurs.

Le Concours Individuel et le Championnat Suisse de groupes ne peuvent être tirés que par un membre licencié d'une société. Un tireur ne peut pas changer de société entre les tours d'élimination.

Lors de la finale cantonale, la licence doit être présentée par chaque tireur. Les numéros des licences doivent être reportés sur les feuilles de stands individuels et de groupes.

Un tireur ne peut tirer le CSG 300m que dans un groupe, mais il peut tirer tous les programmes du Concours Individuel, c.-à-d. catégories A/D/E 300m, ainsi que pistolet 25m et 50m. Il paye chaque fois la finance du Concours Individuel, c.-à-d. Fr. 13.- par passe.

Seuls les passes inscrites sur la feuille de stand de la FST comptent pour l'obtention de la distinction.

Toutes les feuilles de stand maculées ou non renvoyées seront facturées Fr. 0.50 la pièce.

En cas de feuilles de stand manquantes, le responsable de la place de tir en établira de nouvelles en les désignant avec l'en-tête « CI FST 2019 ».

Distinctions

Sur la base du rapport de tir, les distinctions (médailles) vous seront envoyées ultérieurement.

Concours de groupes

L'organisateur doit remplir une feuille de stand particulière (feuille de stand avec le timbre de la société organisatrice) et cela pour tous les tireurs de groupes qui ne tirent pas le Concours Individuel ou qui ne désirent pas cumuler la passe individuelle avec le concours de groupes.

Le règlement 300m du Championnat Suisse de groupes FST 3.50.01f fait foi.

Formulaires à remplir et transmission des résultats

Vous trouvez tous les documents sous : www.wssv.ch/Reglemente300m Les documents remplis pour les disciplines 300m doivent être envoyés exclusivement par E- Mail à : bregy52@hotmail.com jusqu'à dimanche 14 avril 2019 à 15h00.



**FEDERATION SPORTIVE VALAISANNE DE TIR
WALLISER SCHIESS SPORT VERBAND
CSG 300 m – SGM 300 M 2018**

Mario Bregy – Überlandstrasse 30 – 3902 Glis
bregy52@hotmail.com / Miljt-ow@fsvt.ch - +41 79 869 05 70

Participation au 2^{ème} tour d'élimination

Tous les groupes qualifiés doivent annoncer leur participation au 2^{ème} tour sur le formulaire de classement avec « participation oui » ou « participation non ».

Manque de matériel.

Le matériel manquant (carte-couronnes et médailles) vous sera envoyé ultérieurement.

Tous les formulaires peuvent être copiés. Si des feuilles de stands FST manquent, prière d'établir des duplicata dûment déclarés.

Toutes les feuilles de stands et carte-couronnes du Concours Individuel non utilisées doivent être retournées par poste prioritaire (A) impérativement le lundi 15. avril 2019 à :

BREGY Mario
Ueberlandstr.30
3902 BRIG-GLIS

Les feuilles de stands maculées ou non renvoyées seront facturées Fr. 0.50 la pièce. Les passes individuelles doivent être agrafées à la feuille de groupe correspondante.

Le nombre de duplicatas établis doit être inscrit dans le bulletin de livraison du matériel.

Pour terminer, nous vous souhaitons beaucoup de succès et vous remercions pour votre engagement.

Responsable CSG FSVT /WSSV
Bregy Mario
Tel. 079 869 05 70